

Appel à candidatures (AAC)

PERMANENCE DES SOINS EN ETABLISSEMENT DE SANTE (PDSES)

- Reconnaissance de la mission de PDSES pour les activités non réglementées -

Contenu du dossier de candidature

- Nom de l'établissement
- Mail de contact de la personne chargée du dossier dans l'établissement
- Zone d'activités de soins : **menu déroulant**
- Les indicateurs suivants sont-ils prévus, pour chaque ligne reconnue par l'ARS, dans le cadre du suivi d'activité ?
 - ✓ Nombre de nouveaux patients pris en charge en PDSES **oui/non**
 - ✓ Concernant les activités de chirurgie, nombre de patients pris en charge au bloc opératoire (en début de nuit, en nuit profonde) **oui/non**
 - ✓ Nombre de patients transférés vers un autre établissement de santé en précisant le motif du transfert **oui/non**
 - ✓ Nombre et motifs de sollicitations des praticiens assurant la PDSES **oui/non**
 - ✓ Nombre de praticiens assurant la ligne de PDSES **oui/non**
- **Engagements du représentant légal de la structure répondant à (case à cocher):**
 - l'obligation d'exercice en continu, le cas échéant par alternance, sur la période d'attribution de la mission ;
 - l'obligation de mobiliser les moyens nécessaires relatifs aux personnels et plateaux techniques pour assurer la mission.

Activité(s) pour la(les)quelle(s) la reconnaissance de PDSES est demandée : **menu déroulant** :

Activité
Ophtalmologie
Hépto-gastro-entérologie
Maladies infectieuses
Pneumologie (dont endoscopie bronchique)
Pédiatrie spécialisée
Anesthésie hors maternité
Chirurgie digestive / viscérale

Chirurgie orthopédique / traumatologique
Chirurgie urologique
Chirurgie ORL
Chirurgie pédiatrique
Chirurgie bariatrique (recours régional)
Chirurgie maxillo-faciale
Chirurgie thoracique
Chirurgie vasculaire
Radiologie vasculaire interventionnelle
Imagerie médicale
Biologie

Pour chaque activité demandée dans la liste ci-dessus, les éléments suivants sont à renseigner :

- Modalité d'organisation et nombre de ligne(s) demandée(s) :

Nombre de gardes sur place	Nombre d'astreintes	Nombre d'astreintes de week-end/jours fériés

- Effectifs médicaux de la spécialité mobilisés sur la ligne, présents en septembre 2025 (nombre de médecins, pas d'ETP).
- Eléments complémentaires et commentaires sur ces effectifs, le cas échéant : **zone libre**
- Pour cette activité, avez-vous recours, en heures de PDSES, à des médecins extérieurs à l'établissement ? **oui / non**
- Si oui : précisions : **zone libre**
- Le cas échéant, précisions sur l'activité médicale spécifique sur la ligne demandée (surspécialité, prise en charge de patients de zones voisines, mutualisation avec d'autres établissements et partenariat territorial, etc...) : **zone libre**
- L'ARS basera son analyse sur les données de l'enquête 2024 DGOS-ATIH. Vous pouvez néanmoins apporter des éclairages sur l'activité de cette ligne : **zone libre**
- Autre commentaire sur votre demande : **zone libre**